

EN APESANTEUR

BULLETIN DE VEILLE CLIMATIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

Un projet de pipeline géant transperce le cœur de l'Afrique (article de Yale Environment 360 du 21/05/20)

<https://e360.yale.edu/features/a-major-oil-pipeline-project-strikes-deep-at-the-heart-of-africa> Fred Pearce

lire aussi :

Plainte contre la World Bank pour son soutien occulte au pipeline d'Afrique de l'est (article de Inclusive Development International du 14/10/21)

<https://www.inclusivedevelopment.net/pipelines/world-banks-back-door-support-for-east-african-oil-pipeline-imperils-the-planet-complaint-alleges/>

« On ne peut pas l'arrêter ! » : de l'optimisme à la frustration à propos du pipeline d'Afrique de l'est (article du Guardian du 07/11/21)

<https://www.theguardian.com/environment/2021/nov/07/no-power-to-stop-it-optimism-turns-to-frustration-over-east-africa-pipeline>

Manquements graves à la loi sur le devoir de vigilance : le cas Total en Ouganda (rapport publié par Amis de la Terre et Survie à l'occasion de la mise en demeure de Total en 2019)

<https://www.amisdelaterre.org/wp-content/uploads/2019/12/rapport-totalouganda-at-survie2019.pdf>



photo : Inclusive Development International.

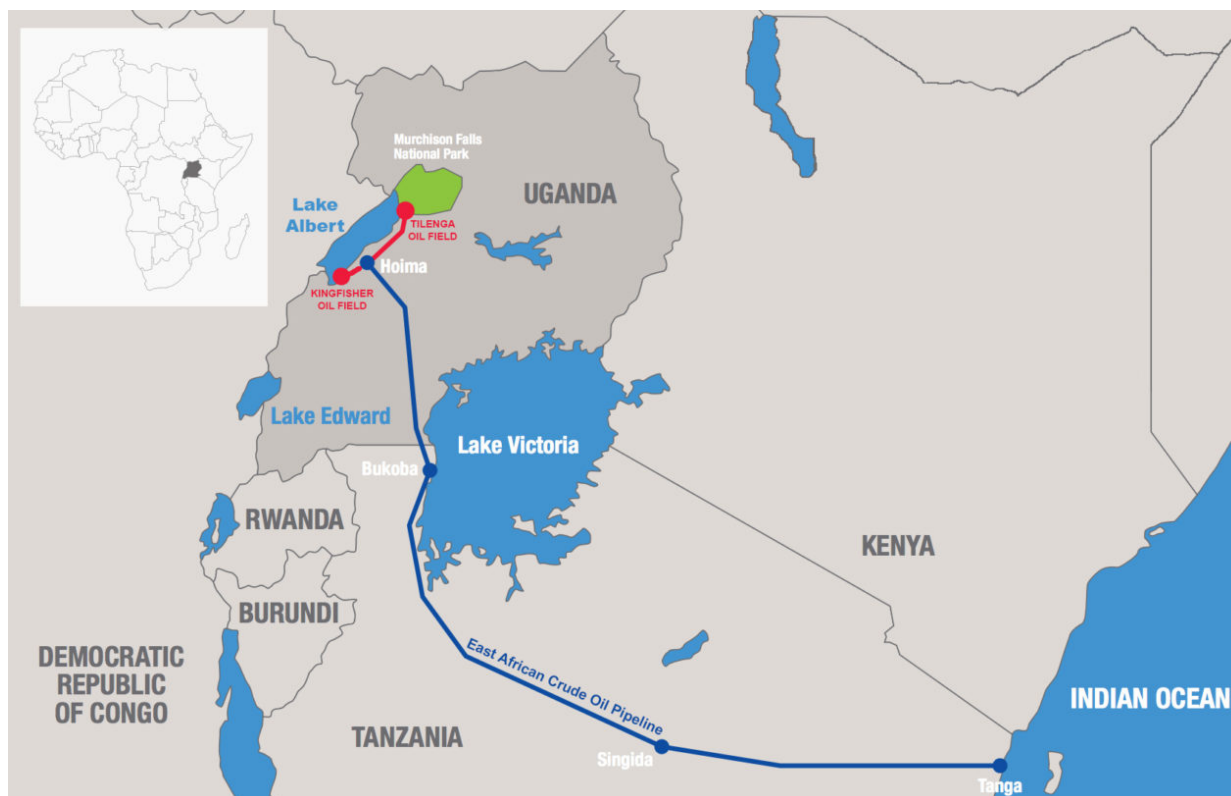


Fig. 1 : L'EACOP (East African Crude Oil Pipeline) parcourt 1450 km depuis le lac Albert, en Ouganda, jusqu'à son débouché sur l'Océan Indien au port tanzanien de Tanga. Carte de Yale Environment 360 (source : Total).

A l'heure où la pandémie et le réchauffement climatique devraient inciter à fortement réduire l'extraction de pétrole, l'industrie continue pourtant sa recherche de nouvelles réserves pour remplacer celles qui sont près de s'épuiser. Deux champs pétrolifères trouvés sous le lac Albert en 2006 comptent parmi les réserves les plus grandes et les moins coûteuses à l'exploitation. La multinationale Total, en partenariat avec la China National Offshore Oil Corporation, a commencé les travaux d'infrastructure pour forer 500 puits, dont une centaine dans une aire naturelle protégée, avec la bénédiction des gouvernements ougandais et tanzanien. Ces compagnies ont planifié le plus long pipeline chauffé du monde pour acheminer (à partir de 2025) 230 000 barils de pétrole brut par jour jusqu'au port de Tanga. Le pétrole doit être chauffé à 50°C pour rester fluide. Le projet nécessite des investissements de 20 milliards de dollars.

L'EACOP (East African Crude Oil Pipeline) va longer le lac Victoria – le plus grand lac d'Afrique, qui alimente le Nil – dans une région sismique, traverser 12 réserves forestières, 230 rivières, une plaine inondable saisonnière et des milliers de fermes pour atteindre l'Océan Indien, là où se trouvent quelques-uns des récifs coraliens et mangroves les plus riches en biodiversité de l'Afrique. Il va conduire au déplacement forcé de plus de dix mille familles de paysans, détruire des zones critiques pour la faune et la flore sauvages, dont plusieurs espèces figurant sur la liste rouge internationale des espèces menacées d'extinction, et générer une pollution importante par les fuites de pétrole et d'eau contaminée. Le pompage du lac Albert aura des conséquences insuffisamment évaluées.

Total et la CNOOC prétendent que leur bilan des impacts sociaux et environnementaux du projet est irréprochable. C'est très loin d'être vrai. Les ONG et les experts internationaux signalent que la consultation des populations concernées a été conduite comme une simple formalité sans

conséquence, et dénoncent des violations des droits humains ainsi que d'énormes risques environnementaux. Les études d'impact ont été jugées fortement biaisées et complaisantes par la NCEA (Netherlands Commission for Environmental Assessment), une institution indépendante. Les riverains du lac Albert (7000 personnes expulsées de 13 villages) ont été spoliés par les accords de compensation pour leurs terres, ou n'ont pas été indemnisés du tout. Ceux qui ont été relogés se retrouvent à l'étroit, près de la future zone industrielle et loin de leurs nouveaux champs, et considérablement appauvris. Les opposants au projet sont la cible d'intimidations par les autorités. Certains ont été incarcérés.

Une bataille juridique est en cours pour faire condamner Total, qui ne respecte pas la loi de 2017 « relative au devoir de vigilance des sociétés mères et entreprises donneuses d'ordre », obligeant celles-ci à « prévenir les atteintes graves envers les droits humains et les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes ainsi que l'environnement » chez leurs sous-traitants et fournisseurs étrangers. La Cour de cassation a déclaré en décembre 2021 que le tribunal judiciaire de Nanterre était bien compétent pour juger le recours porté par des ONG françaises et ougandaises, et non pas un tribunal de commerce.

Une dizaine de banques se sont déjà retirées du projet, et de grandes compagnies d'assurance se sont publiquement engagées à ne pas le couvrir. **Malgré cela, le président français continue d'afficher un fort soutien à Total, en complète contradiction avec les objectifs de lutte contre le réchauffement climatique de la France ainsi qu'avec son ambition de « patrie des droits de l'Homme ».** Le PDG de Total a annoncé le 1^{er} février un accord d'investissement de 10 milliards de dollars avec la CNOOC, l'Ouganda et la Tanzanie. Rappelons que début 2021, le président américain a annulé le projet du pipeline Keystone XL, qui devait relier l'ouest du Canada au golfe du Mexique. Ce résultat a été obtenu grâce à la pugnacité des associations de défense de l'environnement.

Un additif alimentaire couramment utilisé altérerait le microbiote et l'environnement intestinal humain :

communiqué de l'INSERM

cité par Le Canard enchaîné (02/02/22)

... ou comment l'industrie agro-alimentaire nous empoisonne sous le regard bienveillant de l'Autorité européenne de sécurité des aliments.

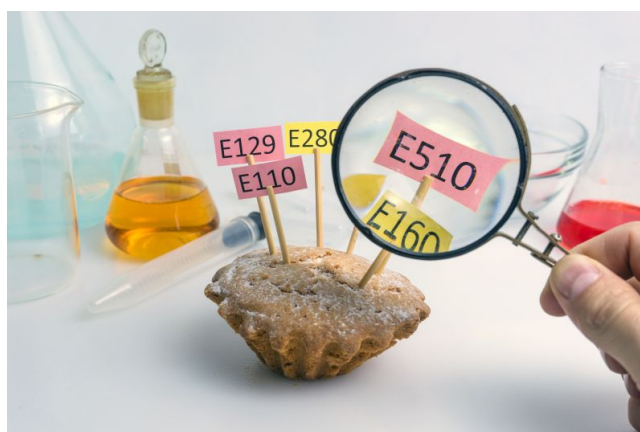


photo : Consommation, Logement, Cadre de Vie (CLCV).

Rôle possible de l'exposition aux perturbateurs endocriniens dans la sévérité de la Covid-19 : communiqué de l'INSERM